

ANNULER UNE DEMANDE INSERTION

Dans les cas où vous ne faites plus le suivi des personnes concernées par ces demandes (*perte de contact, personnes hébergées ou relogées*).

1. Rendez-vous dans la demande d'insertion que vous souhaitez clôturé puis cliquer sur le bouton « **Annuler** ».

< Ménage - ID

2 personnes dans ce ménage

Télécharger la fiche

Imprimer la demande

Toutes les informations sont sauvegardées
Dernière mise à jour le 29/09/2023 à 16:13 pa

Ménage

Identité

Situation du ménage

Evaluations

Notes

1 Suivi des modifications

Demande d'insertion

Annuler

Supprimer

Transférer

Enregistrer la demande

2. Un pop-up « **Annulation de la demande d'insertion** » apparaîtra, vous devrez renseigner un motif d'annulation via un menu déroulant puis vous devrez justifier ce motif dans le champ commentaire puis cliquer sur « **Confirmer l'annulation** ».

Annulation de la demande d'insertion

Les champs indiqués par une * sont obligatoires

Souhaitez-vous réellement annuler la demande?

Motif *

Demandeur relogé

Commentaire *

Accès à un logement.

980 caractères restants

2 ✓ Confirmer l'annulation

✕ Annuler



Attention ! Les demandes au statut « **Annulée** » ne peuvent plus être réactivé. Si vous reprenez le suivi de l'un de vos ménages, vous devrez créer une nouvelle demande Insertion.

